



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Secrétariat général

REÇU LE

Paris, le

19 JAN. 2018

8. 02. 2018

Direction des ressources humaines

Service de gestion

Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires

Madame la Secrétaire générale,

Par courrier cité en référence, vous interpellez la présidente de la CAP compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs sur l'exercice de promotions, point qui était à l'ordre du jour de la CAP du 19 décembre 2017 et qui, faute d'obtention de ces taux « pro-pro », a dû être reportée.

Au moment de l'établissement du projet de calendrier des CAP et CCP, pour 2018, et malgré nos relances, nous ne disposons pas de la réponse du guichet unique sur ces taux « pro/pro » et nous n'étions donc pas en mesure de reprogrammer cette CAP.

Je peux vous assurer que dès réception de ces taux « pro/pro », nous vous proposerons une date de CAP afin de garantir un exercice de promotions au titre de 2018, pour le corps des adjoints administratifs de nos ministères.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur des ressources humaines

Jacques CLÉMENT

Madame Véronique THYS  
Secrétaire générale de l'UFETAM CFDT  
30 passage de l'arche  
92 055 La Défense cedex